

L'OBSERVATOIRE DES CREDITS AUX MENAGES

23ème rapport annuel

Tableau de bord

Michel Mouillart
Université Paris Ouest
25 Janvier 2011

La photographie des ménages détenant des crédits que propose la 23^{ième} vague de l'enquête réalisée par la SOFRES pour l'Observatoire des Crédits aux Ménages a été prise en novembre 2010. L'enquête a été réalisée par voie postale auprès d'un échantillon représentatif de 12 000 ménages : 8 813 ont répondu dans les délais (le taux de sondage est donc de 1/2900^{ème}), le taux de réponse (73.4 %) restant particulièrement élevé pour ce genre d'enquête.

2010, nouvelle baisse de la part des ménages détenant des crédits

Jusqu'en 2008, la demande de crédits est restée particulièrement soutenue. Elle avait bénéficié d'un environnement financier favorable durant près de dix années, avec des taux d'intérêt attractifs et un allongement de la durée des emprunts. Ainsi en 2008, 52,6 % des ménages détenaient des crédits (soit l'un des niveaux les plus élevés constatés par l'Observatoire des Crédits aux Ménages depuis 1989).

Si le déclenchement de la crise financière et économique internationale n'avait pas encore eu d'impact sur la diffusion des crédits en 2008, il n'en a pas été de même en 2009. Le recul du taux de détention a alors ramené à 50,8 % la part des ménages détenant un crédit (tableau 1), tant du fait du recul des crédits immobiliers (dont ceux destinés à l'accession à la propriété et au financement des travaux), que de celui des crédits à la consommation. Mais c'est surtout le repli des crédits à la consommation qui explique l'évolution constatée en 2009. Le taux de détention de ce type de crédits est d'ailleurs redescendu au niveau qui était le sien en 1997 (la part la plus importante de l'évolution étant portée par le recul dans la diffusion des « cartes » de magasin).

En 2010, le taux de détention des crédits a encore reculé pour s'établir à 49,5 %, un des points bas que l'Observatoire a eu à connaître par le passé. C'est à nouveau l'usage des crédits à la consommation qui a reculé, en raison du repli rapide du multi-endettement (11,1 % de l'ensemble des ménages en 2010) et d'une nouvelle baisse de l'usage des seuls crédits à la consommation (19 % des ménages) : ce sont d'ailleurs les niveaux les plus bas constatés depuis le début des années 2000.

Le taux de détention des crédits immobiliers s'est quant à lui pratiquement stabilisé¹ (30,5 % des ménages) sous l'effet du maintien de la part des ménages accédant à la propriété à haut niveau (23,2 % des ménages, un point haut des années 2000). Les dispositions publiques du Plan de Relance, mais aussi l'amélioration rapide des conditions de crédit répercutées rapidement par les établissements de crédit et leur volonté de répondre à la demande ont en effet permis de redynamiser rapidement les marchés immobiliers à usage d'habitation.

Une moindre utilisation des crédits à la consommation

Sous l'effet de la crise financière et économique internationale, le taux de détention des crédits a diminué rapidement depuis 2009, principalement sous l'effet du repli des crédits à la consommation. Une part importante de cette évolution a été portée par le recul dans la diffusion des « cartes » de magasin (tableau 2), avec 6,8 % des ménages en 2010 contre 9,6 % en 2008 (13,7 % des seuls ménages avec crédit(s) en 2010 contre 18,3 % en 2008). Le recul des crédits à la consommation contractés auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit a, en revanche, été de moindre ampleur, avec 19,7 % des ménages en 2010 contre 21,5 % en 2008 (39,8 % des seuls ménages avec crédit(s) en 2010 contre 40,8 % en 2008). La part des

¹ La quasi stabilité du taux de détention des crédits immobiliers constatée en 2010 n'entre cependant pas en contradiction avec le constat d'une progression soutenue de l'encours des crédits immobiliers détenus par les ménages que dresse la Banque de France. Le nombre de ménages qui ont pu réaliser leur projet immobilier en 2010 (tant en accession à la propriété qu'en investissement locatif privé) a en effet été en progression rapide, après il est vrai deux années de crise particulièrement sévères à cet égard. Ces ménages qui remplacent des générations anciennes qui terminent d'amortir leurs crédits immobiliers ne sont cependant toujours pas aussi nombreux qu'avant la crise (lorsque les effectifs « entrants » étaient plus nombreux que les effectifs « sortants ») et, de ce fait, le taux de détention ne s'est pas encore redressé. En revanche, comme ces ménages mobilisent aujourd'hui des montants de crédits moyens supérieurs à ceux de leurs aînés (une des conséquences de la hausse des prix de l'immobilier neuf ou ancien), l'encours nouveau est très supérieur à celui qui est en train de disparaître (et qui était déjà largement amorti, en général).

ménages qui contractent un crédit à la consommation auprès d'un vendeur a quant à elle baissé en 2010, après avoir augmenté en 2009 (6,8 % en 2010 contre 7,2 % en 2008, mais 13,7 % des seuls ménages avec crédit(s) en 2010 ... comme en 2008).

Lorsque les ménages utilisent des crédits à la consommation, c'est principalement pour réaliser des projets de consommation. En 2010, en dépit des évolutions précédentes, 28,8 % des ménages (58,2 % des seuls ménages avec crédit(s)) détenaient des crédits pour acheter un (des) bien(s) d'équipement de la maison, une automobile, une moto ou payer des travaux d'amélioration du logement (tableau 3). A cet égard, il est remarquable de constater que le poids relatif de cette catégorie de ménages n'a que faiblement reculé en 2010 (ils étaient 29,3% en 2009). Certes, l'usage des crédits à la consommation pour financer des véhicules automobiles, des motos ou des biens d'équipement de la maison a reculé, mais modérément (49,9 % des seuls ménages avec crédit(s) étaient dans cette situation en 2010 contre 50,4 % en 2009). Mais dans le même temps, la part des ménages qui payent des travaux d'amélioration du logement s'est accrue rapidement : 3,7 % de l'ensemble des ménages en 2009 et 4,1 % en 2010. Si le taux de détention des crédits à la consommation a reculé entre 2009 et 2010, c'est donc en raison de leur usage moins fréquent pour financer des dépenses de loisirs et des vacances, des impôts voire des dépenses de consommation courante.

Une situation financière et budgétaire moins préoccupante

Après la dégradation constatée en 2008, la situation financière des ménages avec crédit(s) semble stabilisée (tableau 4). Et ce même si, comme les enquêtes de conjoncture de l'INSEE auprès des ménages le confirment, dans l'ensemble leur moral paraît encore déprimé. En effet, fin 2010, 40,4 % des ménages estimaient que durant les derniers mois leur situation financière s'était détériorée, contre 48,7 % fin 2008. Surtout, ils sont maintenant 48,1 % à considérer que celle-ci s'est stabilisée au cours des derniers mois, contre 39,4 % fin 2008. A cet égard, les ménages se retrouvent dans la situation qui était la leur fin 2007, juste avant le déclenchement de la crise.

La part de ceux qui sont confiants sur leur budget se relève pour la deuxième année consécutive : la proportion de ceux qui se considèrent à l'aise ou qui considèrent que leur budget est suffisant s'est ainsi établi à 54,7 % fin 2010 contre 50 % deux années auparavant. Alors que la part de ceux qui estiment que, compte tenu de leur budget, c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires pour leur budget a de nouveau reculé pour s'établir à 13,9 % fin 2010, contre 16 % fin 2008 et 15 % fin 2007 ; le sentiment de l'amélioration paraît de plus en plus répandu.

Une amélioration du poids des charges de remboursement

Si à la fin de l'année 2009 la situation financière et budgétaire des ménages avec crédit(s) ne se dégradait déjà plus et commençait même à lentement s'améliorer, pour autant, aucune évolution favorable (ni détérioration nouvelle, d'ailleurs) n'était encore perceptible dans l'appréciation que ces ménages portent sur leurs charges de remboursement. C'était plutôt la stabilité qui prévalait : 50,5 % des ménages avec crédit(s) estimaient alors que leurs charges de remboursement étaient supportables ou très supportables, contre 50,9 % un an plus tôt.

En 2010, en revanche, l'allègement du poids des charges de remboursement a été rendu possible, après deux années de moindre recours au crédit, par la décreue des taux d'intérêt et les dispositions que les établissements de crédit ont prises afin de traiter les situations

individuelles les plus préoccupantes. L'amélioration de la situation budgétaire des ménages en constitue une des conséquences. Ainsi, fin 2010, 52,1 % des ménages avec crédit(s) estimaient que leurs charges de remboursement étaient supportables ou très supportables, donc à peu près le même pourcentage qu'en 2005 ou en 2006. Cela tient, pour l'essentiel, à une diminution rapide de la part des ménages avec crédit(s) qui estiment que leurs charges sont trop ou beaucoup trop élevées : 13,8 % fin 2010, contre 15,6 % une année auparavant. A cet égard, encore, la situation actuelle ressemble à celle qui se constatait entre 2004 et 2006, avant que la crise ne se déclenche.

Mais des ménages toujours prudents

Lorsqu'en 2008, les ménages avaient pleinement intégré les conséquences que la crise financière et économique internationale allait faire peser sur eux, ils avaient nettement révisé à la baisse leurs projets de recours au crédit. Ainsi en 2008, 4,8 % des ménages déclaraient avoir l'intention de souscrire un crédit immobilier dans les six premiers mois de 2009 (soit le niveau observé en 1997, lorsque encore marqués par la crise immobilière qui s'achevait, ces candidats au crédit immobilier affichaient de la prudence), contre une proportion de 5,8 % à l'enquête de fin 2007 (et 4,9 % pour celle de fin 2006). Les intentions concernant la souscription de nouveaux crédits à la consommation avaient alors aussi été revues à la baisse : 4,6 % en 2008, contre 5,1% en 2007 (et 4,5 % en 2006).

Les améliorations régulières des conditions faites au crédit immobilier par les établissements de crédit (niveau des taux, durées des prêts accordés, ...) et le dynamisme de l'offre de crédit qui ne s'est pas démenti durant une grande partie de l'année 2009 avaient alors convaincu les ménages que la période était redevenue propice. Fin 2009, 5,6 % des ménages déclaraient ainsi avoir l'intention de souscrire un crédit immobilier dans les six premiers mois de 2010, contre 4,8 % fin 2008. Le redressement était remarquable, laissant présager un relèvement d'activité sensible sur les marchés immobiliers à usage d'habitation en 2010 : et cela s'est bien vérifié dans les faits.

Mais depuis l'été 2010, les informations les plus contradictoires sont venues brouiller la lisibilité de l'avenir que les candidats à la réalisation d'un projet immobilier peuvent avoir : annonces répétées d'un nouveau blocage des marchés, en passant par des affirmations mal fondées sur le recul à attendre des prix de l'immobilier, sans oublier la remontée des taux d'intérêt qui ne s'est finalement amorcée qu'en fin d'année. Cette montée des incertitudes qui intervient alors que le moral des ménages reste déprimé s'est alors exprimée par la prudence qu'ils expriment à propos de leurs intentions de souscrire de nouveaux crédits immobiliers.

Cette prudence s'est exprimée dans un contexte très particulier. Le 4^{ème} trimestre 2010 a en effet connu une accélération remarquable de la production de crédits immobiliers, alors qu'à l'habitude cette période de l'année est beaucoup plus calme : les secundo accédants qui en avaient la possibilité ont réalisé par anticipation leur projet afin de conserver le bénéfice du crédit d'impôt au titre des intérêts d'emprunt amené à disparaître avec la mise en place du PTZ+ au début de l'année 2011 ; alors que les investisseurs ont aussi eu tout avantage à réaliser par anticipation leurs achats, les avantages fiscaux du dispositif « Scellier » étant revus à la baisse à compter du 1^{er} janvier 2011.

Une part non négligeable de la demande ne se réalisera donc plus durant les premiers mois de 2011. Aussi, en novembre 2010, les ménages n'étaient plus que 4,8 % à envisager la souscription de crédits immobiliers durant les six premiers mois de 2011.

Cette prudence des ménages se retrouvent aussi dans leurs intentions de souscription de nouveaux crédits à la consommation : ils ne paraissent pas encore totalement rassurés sur les perspectives économiques de ces prochains mois. Et de ce fait, leurs intentions continuent à reculer : 4,1 % fin 2010, contre 4,4% fin 2009 et 4,6 % fin 2008.

En guise de conclusion

Au-delà des évolutions qui se dessinent, plus ou moins lentement au rythme des transformations de l'environnement des ménages, la conclusion qui se dégage de plusieurs années d'observation des pratiques de recours au crédit et des situations rencontrées, n'est cependant pas celle d'une dégradation générale. Pour la plupart d'entre eux, et cela peut sans doute paraître paradoxal, les ménages détenant des crédits vivent mieux leur rapport au crédit aujourd'hui qu'il y a six ou même douze ans.

Le poids ressenti et exprimé des charges de remboursement reste par exemple supportable pour une majorité d'entre eux. Et le recours intensif aux différentes formules qui s'offrent à eux paraît beaucoup moins fréquent qu'au milieu des années 90, encore. Le recours au crédit est bien avant tout un élément décisif de réalisation des projets, tant immobiliers que de consommation.

Annexe statistique

Les principaux tableaux récapitulatifs de l'OCM

Tableau 1 : La diffusion des crédits parmi les ménages (Source : OCM)

<i>Taux de détention des crédits par les ménages (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ensemble des ménages avec crédits	52,9	51,3	49,7	50,2	52,6	50,9	52,0	52,6	50,8	49,5
dont ménages ne détenant...										
... que des crédits immobiliers	17,5	17,2	16,5	17,2	18,1	18,3	18,8	18,8	19,1	19,4
... des crédits immobiliers et des crédits à la consommation	11,6	12,0	12,0	11,9	12,4	11,9	11,8	12,5	11,7	11,1
... que des crédits à la consommation	23,8	22,1	21,2	21,1	22,1	20,7	21,4	21,3	20,0	19,0
dont accédants à la propriété	22,3	22,4	21,8	22,4	22,9	22,9	23,0	23,5	23,2	23,2
Fréquence d'utilisation du découvert bancaire	24,1	22,8	23,4	24,5	24,4	24,4	24,1	24,6	25,1	24,4

Tableau 2 : Les réseaux d'accès aux crédits à la consommation (Source : OCM)

<i>Taux de détention des crédits par les ménages (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ménages avec crédits à la consommation	35,4	34,1	33,2	33,0	34,5	32,6	33,2	33,8	31,7	30,1
... directement auprès du vendeur au moment de l'achat	6,3	5,3	5,8	7,1	6,9	6,6	7,0	7,2	7,4	6,8
... carte (magasin, grande surface ou organisme de crédit)	13,6	10,8	10,0	10,5	12,2	10,0	10,3	9,6	7,7	6,8
... auprès d'une banque, d'un organisme de crédit	21,5	17,6	17,5	20,7	21,0	21,0	21,4	21,5	20,4	19,7
... auprès d'autres organismes (caisses de retraite, mutuelles ...)	1,7	1,5	1,6	1,6	1,8	1,5	1,8	2,2	1,4	1,3
... auprès de la famille, des amis	1,3	1,0	0,8	1,3	1,5	1,4	1,4	1,5	1,4	1,3

Remarque : plusieurs réseaux d'accès aux crédits possibles

Tableau 3 : Les raisons de l'usage des crédits à la consommation (Source : OCM)

<i>Taux de détention des crédits par les ménages (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ménages avec crédits à la consommation	35,4	34,1	33,2	33,0	34,5	32,6	33,2	33,8	31,7	30,1
Pour acheter										
... un bien d'équipement de la maison (télé, électroménager ...)	13,0	11,0		9,8		9,6	10,0		7,4	7,0
... une automobile, une moto	18,6	18,3		18,7		18,1	18,5		18,2	17,7
... un équipement de loisirs (bateau, skis, caravane ...)	0,5	0,4		0,5		0,5	0,6		0,5	0,5
... un produit financier (actions, SICAV, ...)	0,2	0,1		0,1		0,1	0,3		0,1	0,1
... un autre bien non professionnel	2,2	1,9		1,8		1,9	1,9		1,5	1,5
Pour payer										
... des frais de santé	0,4	0,5		0,6		0,6	0,9		0,8	0,6
... les impôts	1,0	0,5		0,7		1,0	1,1		1,1	0,8
... une prime d'assurance	0,2	0,2		0,2		0,1	0,2		0,2	0,2
... des dépenses de loisirs, des vacances	1,7	1,2		1,3		1,1	1,2		1,0	0,8
... une facture d'un montant exceptionnel ou imprévu	4,1	3,8		3,6		3,6	4,3		2,6	2,6
... les dépenses de consommation courante	4,9	5,4		4,7		4,9	5,3		3,6	2,7
... des travaux d'amélioration de votre logement									3,7	4,1
... le réaménagement de vos crédits									1,9	1,8
... d'autres dépenses non professionnelles	4,0	3,9		3,8		3,6	3,6		2,5	2,2

Remarque : plusieurs raisons d'usage des crédits possibles

: non disponible (échantillon restreint ou question récente)

Tableau 4 : La situation financière et budgétaire des ménages avec crédits (Source : OCM)

<i>Répartition des ménages avec crédits (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
L'appréciation des ménages sur leur budget										
... nous sommes à l'aise	16,3	17,1	16,1	16,6	16,8	15,8	16,0	13,5	14,9	15,8
... ça va, sauf en cas de dépense importante imprévue	40,9	40,9	39,7	39,2	38,3	40,4	36,5	36,5	37,1	38,9
... c'est juste, mais il faut faire attention	30,4	30,5	32,1	31,5	31,8	30,4	32,5	34,0	33,0	31,4
... nous y arrivons difficilement	10,2	9,5	9,8	10,5	11,1	10,7	12,6	13,5	12,4	11,9
... nous ne pouvons y arriver qu'en ayant des dettes	2,2	2,0	2,3	2,3	2,0	2,7	2,4	2,5	2,6	2,0
La situation financière depuis 6 mois										
... nettement améliorée	4,2	3,9	3,2	2,7	2,1	2,7	2,6	2,0	1,7	1,5
... un peu améliorée	15,8	15,6	14,2	13,5	14,8	13,0	12,2	9,9	9,7	10,0
... stabilisée	52,9	50,8	47,6	49,2	46,3	51,4	44,7	39,4	45,3	48,1
... un peu dégradée	23,1	25,0	28,8	27,8	30,4	26,8	31,4	38,3	35,4	33,6
... nettement dégradée	4,0	4,7	6,2	6,8	6,4	6,0	9,1	10,4	7,9	6,8

Tableau 5 : L'appréciation des ménages avec crédits sur le poids de leurs charges de remboursement (Source : OCM)

<i>Répartition des ménages avec crédits (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Le montant des remboursements des crédits										
... beaucoup trop élevé	3,9	3,8	4,2	4,4	4,3	4,5	6,2	4,9	4,9	4,5
... trop élevé	9,0	9,2	8,1	9,4	9,8	9,3	11,7	10,5	10,7	9,3
... élevé mais supportable	28,0	28,7	30,2	31,2	34,5	33,3	33,3	33,7	33,9	34,1
... supportable	40,1	39,9	40,2	39,4	37,2	38,8	34,9	37,3	37,5	38,1
... très supportable	19,0	18,3	17,3	15,6	14,2	14,1	13,9	13,6	13,0	14,0

Tableau 6 : Les intentions des ménages pour l'avenir (Source : OCM)

<i>Part des ménages concernés (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Part des ménages avec crédits qui envisagent la souscription										
... à un crédit immobilier	5,0	4,9	5,3	5,5	6,0	4,9	5,8	4,8	5,6	4,8
... à un crédit à la consommation	5,3	5,0	6,1	4,6	4,8	4,5	5,1	4,6	4,4	4,1